



TRONÇAIS EN CHIFFRES

- Surface : 10 500 ha (12ème forêt domaniale de France en surface)
- 9800 ha en futaie régulière de chênes sessiles
- 600 ha de futaie régulière de pins
- 100 ha classés en réserve biologique intégrale
- 13 ha classés en réserve biologique dirigée (futaie Colbert)
- Récolte annuelle de bois : 55 000 m3 en moyenne
- Environ 50 emplois directs (forestiers, ouvriers, bûcherons, débardeurs)

Retrouvez la forêt de Tronçais sur <http://www.onf.fr/enforet/troncais>

Brame à Tronçais pour garder l'émotion intacte

Tronçais accueille chaque année de plus en plus d'amateurs lors de la saison du brame. Une zone privilégiée sur le massif de Vitray est depuis 2013 identifiée afin de préserver toute la magie de cet évènement annuel. Des mesures temporaires (du 15 septembre au 15 octobre) pour limiter la pénétration des automobiles sont également mises en place. Objectifs : le respect de l'animal et la sécurité de tous les usagers de la forêt.

Organiser et concilier les différents usages de la forêt

Durant la période de brame il n'est pas rare de compter plus d'une centaine de véhicules circulant, de jour comme de nuit, sur des pistes qui ne sont pas destinées à accueillir autant de voitures à la fois. La découverte du brame à pied est donc privilégiée à partir des ronds du Chevreuil et de Vitray qui offrent également des possibilités de stationnement. Trois pistes sont temporairement dédiées à la circulation douce (vélo, marche à pieds) pendant la période du Brame : la route forestière de Vitray entre le chemin communal de la Palonnière et la route départementale 978a, la route forestière de la Bouteille entre le rond du Chevreuil et le rond de la croix de Vitray, la route forestière du Ris Sanglier entre le chemin communal du Plaix et le chemin rural des Loges. Des panneaux de signalisation sont installés pour matérialiser sur place les accès concernés.

Organiser et concilier, c'est aussi dans le cadre de la labellisation du massif de Tronçais une concertation avec l'ensemble des partenaires du territoire (commune de Vitray, fédération des chasseurs, associations naturalistes, CAP Tronçais, SAFT, agriculteurs riverains...) pour rechercher dès 2018 des formes de communication complémentaires pour sensibiliser le grand public sur le brame du cerf. Mieux communiquer pour mieux préserver.

Préserver une zone de calme pour les animaux

Tous les ans, à la même période, entre mi-septembre et mi-octobre, un râle profond résonne dans les forêts. Il s'agit du brame du cerf, qui marque la saison des amours pour cet animal.

Les cerfs tentent alors de s'intimider et chacun veut devenir un "mâle dominant" au sein d'une harde de biches, c'est-à-dire d'un groupe composé des femelles et de leurs faons. Une fois en place, le mâle dominant doit défendre sa suprématie que d'autres cerfs viennent lui contester, pour "couvrir" les biches. Aux provocations sonores succèdent parfois des combats impressionnants durant lesquels les bois des animaux s'entrechoquent.

Ce spectacle attire de plus en plus d'amateurs. La forêt domaniale de Tronçais reste une forêt ouverte au public ; mais victime de son succès, l'organisation de cette affluence est devenue nécessaire. La création d'une zone privilégiée, à l'instar des autres grandes forêts domaniales (Chambord, Rambouillet, ...) permet une découverte dans de meilleures conditions de sécurité et préserve la quiétude des animaux. Les 900 ha du massif de Vitray ont été choisis car c'est le canton forestier où le brame des cerfs prédomine.

Forêt domaniale de Tronçais

